Prévenir le suicide : évaluation du risque et intervention en santé mentale

Permettre aux professionnels de la santé mentale d'évaluer le risque suicidaire, de mettre en œuvre des mesures de prévention individualisées et d'organiser la sécurité de l'environnement de soins, en équipe et avec la personne, de l'hospitalisation au retour dans la vie quotidienne.

ENJEUX ÉMERGENTS

Expérience patient (PREMs / PROMs)	**Patient partenaire**	Pertinence des soins	IA en santé	Écoresponsabilité	**Facteurs humains & organisationnels**

APPLICABILITÉ DES RÉFÉRENTIELS

Les enjeux et références mentionnés s'appliquent selon le profil du participant et son secteur d'exercice.

RÉFÉRENCE HAS
Patient / Équipes
Professionnels intervenant auprès des patients ou personnes accompagnées

CERTIFICATION PÉRIODIQUE
C1/C2/C3
Professionnels de santé relevant d'un ordre professionnel

RÉFÉRENCES ESSMS
Santé et accompagnement · Qualité et gestion des risques
Professionnels exerçant en établissements et services sociaux et médico-sociaux

INFOS PRATIQUES

DURÉE
2 jours · 14 h

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels de santé et du médico-social exerçant en psychiatrie, en pédopsychiatrie et en santé mentale auprès d'adultes, d'adolescents et d'enfants (infirmiers, aides-soignants, éducateurs, psychologues, cadres), y compris en structures d'urgence et en maisons des adolescents.

PRÉREQUIS
Aucun

MODALITÉS
Présentiel ou distanciel (classe virtuelle), groupe de 6 à 12 participants

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription jusqu'à 15 jours avant la session, sous réserve de places disponibles

TARIF
Devis personnalisé sur demande (intra-inter établissement)

Shabir AKBARALY
07 86 66 11 45
shabir.akbaraly@sauvgard.com

ACCESSIBILITÉ HANDICAP
Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent : handicap@sauvgard.com

LES + DE LA FORMATION

En psychiatrie et en santé mentale, le suicide est un enjeu clinique et un risque de sécurité pour l'établissement. Cette formation décline le programme « Prévenir le risque suicidaire » pour ces secteurs, à tous les âges de la vie : évaluation du risque, de l'urgence et de la dangerosité, plan de sécurité construit avec la personne, sécurisation de l'environnement et de la sortie, spécificités de l'enfant et de l'adolescent, analyse des événements et soutien des équipes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les spécificités du risque suicidaire chez les personnes suivies en psychiatrie, à chaque âge de la vie, et les moments critiques d'un parcours de soins.
- Évaluer le risque, l'urgence et la dangerosité à l'aide d'une démarche structurée.
- Construire avec la personne un plan de sécurité et mobiliser les dispositifs de recontact.
- Sécuriser l'environnement et adapter la surveillance pendant l'hospitalisation, lors des permissions et à la sortie.
- Adapter le repérage, l'évaluation et l'accompagnement à l'enfant et à l'adolescent, en associant les titulaires de l'autorité parentale et les partenaires de l'école et de la protection de l'enfance.
- Travailler en équipe et associer l'entourage dans le respect du secret professionnel.
- Analyser un suicide ou une tentative et soutenir les professionnels et les proches après l'événement.

PROGRAMME DE FORMATION

01 Comprendre le risque suicidaire en psychiatrie et en santé mentale

Troubles psychiques et risque suicidaire chez l'adulte, l'adolescent et l'enfant (troubles de l'humeur, psychoses, addictions), facteurs de risque et de protection selon l'âge, moments critiques d'un parcours (admission, changement de traitement, permissions, sortie, période qui suit une crise), soins sans consentement, représentations et idées reçues.

02 Évaluer le risque, l'urgence et la dangerosité

Entretien d'évaluation adapté à l'âge et au niveau de développement, recherche d'un scénario suicidaire, repérage des signes d'alerte, évaluation du risque, de l'urgence et de la dangerosité, niveau de surveillance qui en découle, orientation et décision en équipe, traçabilité de l'évaluation.

03 Construire un plan de sécurité avec la personne

Élaboration du plan de sécurité avec la personne, et avec ses parents lorsqu'elle est mineure (signaux d'alerte, stratégies personnelles, personnes ressources, contacts d'urgence, sécurisation de l'environnement), dispositifs de recontact (type VigilanS) et ligne nationale 3114, articulation avec le médecin traitant et les intervenants de ville.

04 Sécuriser l'environnement et adapter la surveillance

Sécurisation des lieux de soins et limitation de l'accès aux moyens, observation et surveillance adaptées au niveau de risque, gestion des permissions, des fugues et des sorties, préparation de la sortie et rendez-vous de suivi planifié avant le départ.

05 Spécificités de l'enfant et de l'adolescent

Expression du mal-être selon l'âge, signes d'alerte (changements de comportement, retrait, baisse des résultats scolaires, troubles du sommeil et de l'alimentation, conduites à risque), exposition aux réseaux sociaux et risque de contagion, place des parents et de l'autorité parentale, secret professionnel et information des parents, situations de danger pour un mineur (information préoccupante, protection de l'enfance), recontact des mineurs (type VigilanS), articulation avec l'école, la pédopsychiatrie et les maisons des adolescents.

06 Travailler en équipe et associer l'entourage

Transmissions et partage de l'évaluation, décision collégiale, répartition des rôles, information et soutien de l'entourage dans le respect du secret professionnel et du choix de la personne, coordination avec les partenaires du territoire.

07 Après un suicide ou une tentative : analyser et soutenir

Analyse de l'événement (causes immédiates et causes profondes, déclaration et analyse des événements indésirables graves), culture de sécurité non punitive, soutien des professionnels et des proches endeuillés (y compris l'école et les pairs lorsque la personne est mineure), retour d'expérience et plan d'actions d'équipe.

LE + SAUV'GARD

Remise à chaque participant d'un livret pédagogique comprenant les principaux apports théoriques, outils, repères méthodologiques et ressources mobilisables après la formation.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

DÉMARCHE ET OUTILS

Apports courts, études de cas, jeux de rôles (entretien d'évaluation, construction d'un plan de sécurité), simulation, analyse d'un événement à partir d'un cas anonymisé et construction d'un plan d'actions d'équipe. En distanciel : scénarios écrits, jeux de rôles en sous-groupes et outils collaboratifs numériques.

CONCEPTEUR-INTERVENANT

Professionnel expert de la prévention du suicide en santé mentale (psychiatre ou pédopsychiatre, cadre de santé ou infirmier formé à l'évaluation du risque suicidaire), disposant d'une expérience de terrain en psychiatrie adulte et en pédopsychiatrie, formé à l'ingénierie pédagogique.

ÉVALUATION

Recueil des besoins et attentes des participants, pré-test d'auto-positionnement, évaluation formative continue (études de cas, jeux de rôles, mises en situation), post-test d'évaluation des acquis, questionnaire de satisfaction et certificat de réalisation.

APRÈS LA FORMATION

SUIVI POST-FORMATION — OPTIONNEL

Questionnaire d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) transmis entre M+3 et M+6 permettant d'évaluer la mise en œuvre des acquis, les évolutions de pratiques, les freins rencontrés et l'impact de la formation.

JOURNÉE APP COMPLÉMENTAIRE — OPTIONNEL

Journée d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) permettant le retour d'expérience, l'analyse de situations réelles, le partage de bonnes pratiques et l'élaboration d'un plan d'actions.

CONTACT